

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_029 : AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE SAINT-EXUPÉRY - LE
SÉQUESTRE - PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt et un, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 9 février 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Michel TREBOSC

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Marie-Thérèse LACOMBE, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, monsieur Jacky MIQUEL

Membres excusés : Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO et monsieur Thierry MALLÉ

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Patrick BLAY (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Fabienne MENARD (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Geneviève MARTY (pouvoir à Roland GILLES), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 FÉVRIER 2021

N° DEL2021_029 : AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE SAINT-EXUPÉRY - LE SÉQUESTRE - PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

L'urbanisation de la commune du Séquestre le long de la rocade et les évolutions de mobilité ont conduit l'agglomération à mener une réflexion d'aménagement des divers cheminements sur l'avenue Saint-Exupéry.

Cette voie communale est située désormais en zone urbanisée. Elle nécessite une requalification afin de sécuriser les cheminements piétons et vélos, de réguler et réduire la vitesse des véhicules.

L'aménagement prévu permettra de :

- créer des cheminements sécurisés aux normes PMR des deux côtés de la voie communale ;
- interconnecter ces cheminements au barreau structurant le long de la rocade ;
- organiser l'espace public et supprimer le stationnement aléatoire ;
- sécuriser le passage inférieur sous la rocade ;
- réduire la vitesse ;
- étendre et mettre aux normes le réseau d'éclairage public.

Le montant total de l'opération est évalué à 186 854 €HT.

Le montant estimé des travaux portant sur l'aménagement de cheminements sécurisés et le développement des voies cyclables et piétonnes est de 145 862 €HT.

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Aménagement de l'avenue Saint-Exupéry - Le Séquestre		État (35%)	51 051 €
		Région (25%)	36 465 €
		Département FDT (20%)	29 172 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	29 174 €
TOTAL	145 862 €	TOTAL	145 862 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire du 26 janvier 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le plan de financement de l'opération « Aménagement de l'avenue Saint-Exupéry sur la commune de Le Séquestre » comme suit :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Aménagement de l'avenue Saint-Exupéry – Le Séquestre		État (35%)	51 051 €
		Région (25%)	36 465 €
		Département FDT (20%)	29 172 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	29 174 €
TOTAL	145 862 €	TOTAL	145 862 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 9 février 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL